



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

procédures

Question écrite n° 22017

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, aux fins de connaître le nombre définitif d'affaires traitées en 2011.

Texte de la réponse

Le nombre d'affaires pénales traitées par les parquets en 2011 a été de 4 779 607 selon les cadres du parquet (source : SID).

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22017

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mars 2013](#), page 3219

Réponse publiée au JO le : [24 décembre 2013](#), page 13509